



# Crésus Comptabilité

## **11.2 - La réouverture**

11.2.1 - Rouvrir une comptabilité

11.2.2 - L'extourne des écritures de régularisation

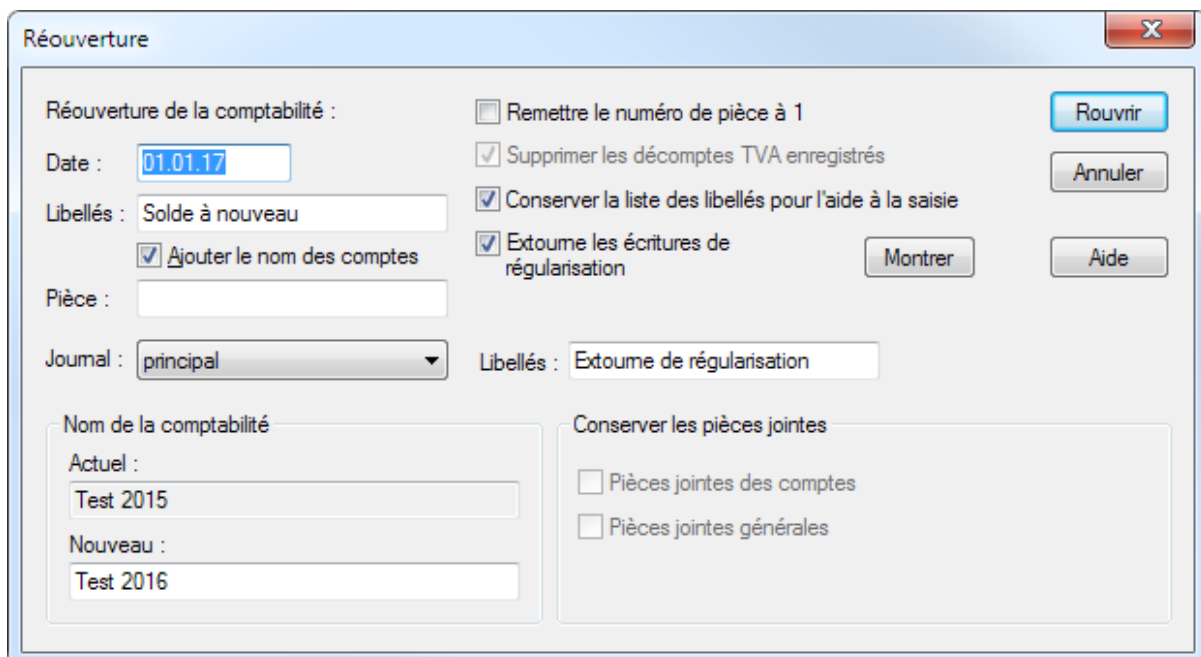
## 11.2 - La réouverture

---

Pour générer l'année comptable suivante, il faut utiliser la commande *Compta – Rouvrir*. Cette fonction crée une comptabilité séparée pour la nouvelle année, indépendante de la comptabilité de l'année précédente, qui porte un autre nom et qui est enregistrée dans un autre fichier. La nouvelle comptabilité reprend le plan comptable et le bilan de la comptabilité de l'année précédente : le bilan final de l'année précédente devient le bilan initial de la nouvelle année.

## 11.2.1 - Rouvrir une comptabilité

- Enregistrez la comptabilité en cours.
- Exécutez la commande *Compta – Rouvrir*.
- Dans le dialogue, vous pouvez régler la manière dont Crésus Comptabilité doit rouvrir la comptabilité :



- *Date* : Crésus propose d'office le jour qui suit la date de fin de l'exercice courant.
- *Libellé* : Ce texte sera repris dans les écritures d'ouverture des comptes du bilan, avec ou sans le nom du compte, selon l'option *Ajouter le nom des comptes*.
- *Journal* : Il peut s'avérer utile de traiter l'ouverture dans un journal d'écritures particulier (§4.9 Journaux)
- *Extourne les écritures de régularisation* : Si l'option est activée, le mécanisme extourne automatiquement les écritures de régularisation générées dans l'exercice courant (§4.6 Les écritures de régularisation) dans les comptes de charge et de produit de la nouvelle année, en incluant le texte spécifié dans leur libellé (§11.2.2 L'extourne des écritures de régularisation). Un clic sur le bouton *Montrer* affiche les écritures de régularisation qui seront extournées.

- *Nom de la comptabilité* : Le nom du fichier de la nouvelle comptabilité est proposé automatiquement. Cresus incrémente de 1 le dernier caractère du fichier actuel.

Si le nom de la nouvelle comptabilité spécifié dans le dialogue de la commande *Rouvrir* existe déjà, Cresus Comptabilité le signale et vous demande si vous voulez remplacer cette comptabilité existante. Si vous répondez Oui, toute la comptabilité existante sera perdue et sera remplacée par les nouvelles écritures de solde à nouveau. En principe, répondez toujours Non à cette question.



Si vous souhaitez plus d'informations, référez-vous à la description détaillée de la commande *Compta – Rouvrir* dans l'aide du logiciel.

## 11.2.2 - L'extourne des écritures de régularisation

Les écritures de régularisation sont identifiées par un symbole **R** dans la colonne de droite du journal (§5.1.10 Les écritures de régularisation).

Lorsque vous ouvrez un nouvel exercice ou lorsque vous remettez le bilan initial par la suite (voir ci-dessous), vous pouvez cocher l'option *Extourne automatiquement les écritures de régularisation*.

Cela produit alors des écritures d'extourne pour toutes les écritures marquées comme écritures de régularisation dans le journal.

Journal principal (filtre actif)				01.01.16 - 31.12.16	
Date	Débit	Crédit	Libellé	Somme	
01.01.16	1300	9100	Solde à nouveau Charges payées d'avance	850.00	
01.01.16	6000	1300	Extourne transitoire Loyer payé d'avance	850.00	

Dans le nouvel exercice, les écritures sont extournées vers le compte de contrepartie de l'écriture dans l'exercice courant.

Vous vous épargnez ainsi un travail de saisie et de ventilation fastidieux.

Les écritures de régularisation datées au premier jour de l'exercice courant ne sont pas extournées dans le nouvel exercice.

Cette extourne est également disponible lorsqu'on utilise la fonction *Remettre bilan initial*.